

L'inégalité croissante des chances

Cinq propositions pour y remédier

Par Michel Godet¹ et Jean-Jacques Payan²

En 1950, il n'y avait que 5% d'une génération qui accédait au bac, généralement les enfants issus des milieux les plus favorisés. Mais cette situation était finalement moins inégalitaire qu'aujourd'hui car à l'époque les 95% restants, pouvaient progresser dans la vie en fonction de leurs performances réelles et prouvées sur le terrain et par la formation continuée. Les quelques milliers d'enfants d'origine modeste, souvent boursiers, qui se retrouvaient au lycée bénéficiaient à plein de l'ascenseur social : ils étaient mêlés à des enfants privilégiés et placés devant les meilleurs professeurs. Le nombre élevé d'élèves par classe (dans les années soixante il n'était pas rare d'en compter plus de quarante par classe) n'était pas un handicap pour le jeune lycéen plongé dans un autre univers : au contraire interrogé guère plus d'une fois par an, en raison du nombre important d'élèves, il pouvait le reste du temps observer et s'adapter par mimétisme.

Les analyses comparatives de l'OCDE montrent que les performances des classes homogènes de 25 à 30 élèves sont meilleures que celles n'ayant que 15 à 20 élèves. Dans ce dernier cas, la tête de classe est numériquement trop faible pour tirer l'ensemble vers le haut et l'expression orale plus fréquente privilégie les élèves issus des milieux les plus favorisés. Il y a donc lieu de s'interroger sur le slogan récurrent des syndicats d'enseignants et de certaines associations de parents qui leur emboîtent le pas : diminuez les effectifs des classes et tout ira mieux! Naturellement cela pose aussi la question des groupes de niveau et des passerelles. Ce qui est reconnu pour le sport devrait l'être pour l'école : ce qui compte c'est de progresser par rapport à soi-même et l'on y parvient par l'effort et la confrontation avec des partenaires de niveau comparable.

En sur-valorisant la formation initiale par rapport à la formation continuée on ne fait qu'accentuer les inégalités sociales de départ. Les enfants d'ouvriers sont trois fois plus nombreux que les enfants de cadres en sixième ; en terminale, ils sont déjà trois fois moins nombreux, six fois moins en terminale scientifique (la voie d'excellence), dix fois moins dans les grandes écoles. Les enseignants sont les premiers bénéficiaires d'un tel système de reproduction sur elle-même de la classe sociale dominante, par méritocratie interposée. Ils profitent d'un véritable délit d'initiés. En effet, les jeunes dont au moins l'un des deux parents est enseignant représentent une proportion croissante (aujourd'hui plus de la moitié) des champions reçus dans les quatre

¹ Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers

² Ancien Directeur Général de l'Enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de L'Education Nationale

grandes écoles suivantes : l' X, Normale supérieure, Ecole Centrale et HEC. Cette situation est bien connue depuis longtemps mais les élites ne font pas grand chose pour la changer. On ne peut demander à la noblesse d'Etat d'organiser elle-même la nuit du 4 Août de ses propres privilèges. En d'autres termes, le système de formation générale est excellent pour ceux qui en sont les héritiers. Mais les champions olympiques de l'intelligence n'ont aucune raison de contester un système qui en a fait ce qu'ils sont : des rentiers de la formation initiale.

Dans ce pays, où selon la formule du Collège de France³ : "*un incapable scolairement garanti et un compétent scolairement démuné, sont séparés à vie tels le noble et le roturier*", il faut vraiment être sans parchemin pour prendre des risques et entreprendre. Selon l'APCE (Agence pour la Création d'Entreprise), en France, près de 40% des créateurs sont des chômeurs et il n'y a que le quart des créateurs qui ont un niveau supérieur au bac. Au total, les diplômés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles représenteraient moins de 5% des créateurs! Du point de vue de la création d'entreprise, il faudrait sans doute plus de cadres au chômage!

Hélas, cette sélection des champions ne se fait pas sans casse sociale ! Les jeunes des milieux les moins favorisés et notamment ceux issus de l'immigration sont les premières victimes d'un système de sélection par l'échec. Trop souvent la violence à l'école n'est que le reflet du désespoir intérieur ressenti par ceux qui cumulent les handicaps et sont rejetés par les normes olympiques. Il est grand temps de rééquilibrer les finalités d'un système éducatif trop exclusivement orienté sur la sélection des champions et pas assez sur l'épanouissement des individus et la formation des citoyens.

Trop d'enfants sont aujourd'hui laissés à eux-mêmes dans des quartiers où les handicaps liés aux origines et au contexte familial se concentrent. Très concrètement, nous proposons de créer des bourses d'internats pour corriger les inégalités sociales souvent renforcées et exacerbées par des concentrations excessives d'enfants en situation difficile (milieux défavorisés, familles éclatées ou déstructurées, échecs scolaires) comme c'est le cas dans ces banlieues qui explosent. Un enfant qui a trois générations au chômage dans sa famille et/ou qui vit dans un quartier où 80% des enfants sont issus de l'immigration, doit pouvoir trouver ailleurs de meilleures chances d'intégration dans la société française. Ces bourses devraient être attribuées non seulement en raison des critères sociaux, mais aussi en fonction des mérites scolaires. L'investissement à faire ne devrait pas être considérable puisque la plupart des internats de province sont à moitié vides. Cette politique menée dans les années soixante au profit des enfants d'agriculteurs a été bénéfique. Il ne s'agirait que de la réactualiser pour les enfants des cités en difficulté. En réhabilitant l'internat dans son rôle d'ascenseur social, on pourrait aussi contribuer à corriger les fortes inégalités géographiques qui subsistent dans l'offre éducative des régions.

³ Rapport de 1985 au Président de la République.

Nous suggérons aussi de donner les meilleurs professeurs aux élèves en difficulté. Il n'y a pas de fatalité: tous les directeurs de collège savent que la moins bonne des sixièmes peut devenir la meilleure des cinquièmes si on la confie aux meilleurs professeurs. A cette fin, il conviendrait de lier les promotions et les rémunérations des équipes d'enseignants aux conditions d'exercice de leur métier et à leurs performances en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la réussite des jeunes. Dans cette perspective, il conviendrait de donner aux chefs d'établissement une plus grande autonomie dans le recrutement (avec un droit de veto sur l'affectation des maîtres dans leur établissement) et la rémunération des professeurs.

Autre constat généralement occulté : les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changement technique rapide ne seront pas nécessairement plus élevées en termes de savoirs mais certainement plus exigeantes du point de vue des attitudes et des comportements. Il faudra aux chefs d'entreprise et à leurs collaborateurs une capacité d'apprendre à apprendre, une attitude ouverte au travail en équipe, un esprit de créativité et d'initiative, un souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire. Le tout pourrait être résumé par un seul mot : professionnalisme. Malheureusement, la confusion des sens et des mots dans le domaine de la formation entretient l'illusion que le savoir vaut compétence. Cette dernière passe notamment par l'expérience. Or, les enseignants, pour la plupart, n'ont pas d'autre expérience de la vie que l'école ou l'université et ils contribuent à privilégier les filières d'enseignement général au détriment de l'enseignement professionnel que les pouvoirs publics préfèrent aussi pour des raisons de coûts moindres. Cette évolution n'est pas fatale et dépend aussi des choix des parents, et des jeunes: rien ne leur interdit de jouer gagnants avec l'alternance qui concerne cinq fois plus de jeunes en Allemagne qu'en France.

On le sait, en Allemagne, le taux de chômage des jeunes est aussi quatre fois moins élevé qu'en France car l'apprentissage, placé surtout sous la responsabilité des entreprises, facilite l'insertion professionnelle des deux tiers d'une génération. Un nombre croissant de bacheliers de l'enseignement général, retourne à l'apprentissage (60% des apprentis dans les banques sont bacheliers) et l'apprentissage n'est pas, comme trop souvent chez nous, une structure de relégation.

Il faudra bien dans ce pays réhabiliter l'image et le statut social et financier de certains métiers dévalorisés, mal rémunérés. Ce qui a été fait pour les éboueurs de la Ville de Paris, pourrait l'être pour le bâtiment, les services de restauration, d'hôtellerie et les services de nettoyage : au Danemark, les maçons sont aussi bien considérés et presque aussi bien payés que les médecins. Conclusion : on ne manque pas de maçons et l'on a pas trop de médecins!

Très concrètement, nous formulons trois autres propositions :

- instaurer des filières différenciées dans les collèges (classique, moderne et professionnelle) et placer la filière professionnelle sous la co-responsabilité pédagogique des entreprises et de l'Education Nationale. La formation en entreprise est le vecteur principal de l'acquisition du professionnalisme : il faut insérer pour former et pas seulement former pour insérer. On pourrait assurer l'excellence de chaque filière en ouvrant les grandes écoles aux meilleurs éléments de chaque filière. La pluralité des élites serait ainsi renforcée tant dans la nature de la formation que dans les origines sociales ;

- recruter des enseignants à temps plein et partiel avec expérience professionnelle notamment des cadres et techniciens de plus de cinquante ans (quitte à aménager les systèmes de retraite en conséquence). Cela serait particulièrement justifié pour les disciplines techniques, la gestion et les langues. Autre avantage de ces recrutements de professionnels : assurer un renouvellement plus fréquent du corps et une meilleure adaptation des effectifs d'enseignants aux évolutions démographiques (le nombre de jeunes de moins de moins de vingt ans a baissé de 1,7 million depuis 1975!) ;

-promouvoir l'alternance et l'apprentissage comme filière d'excellence, ce que permet la loi de 1987 et d'affecter 80% de la taxe d'apprentissage à l'alternance contre 20% aujourd'hui. Il faudrait aussi appliquer vraiment les décrets d'application de la loi de juillet 1992 qui permet de valider, à tous les niveaux de l'enseignement supérieur, les acquis professionnels. Le pari sera gagné lorsque les jeunes considéreront que la meilleure garantie pour l'emploi, c'est une formation supérieure par l'apprentissage et une validation des acquis tout au long de la vie.

Seules de telles mesures sont à même de réduire l'inégalité croissante des chances et de contrer la tendance perverse de notre système éducatif à produire une surabondance de diplômés et une pénurie de professionnels !

9253 caractères espaces non compris